

Nos "métiers", agressés, doivent être défendus !

Fin novembre, les professeurs de CPGE, 1^{ères} victimes (chronologiquement) de mesures d'austérité draconiennes rendues possibles par la remise en cause de nos statuts dans le projet Peillon, se sont mobilisés spectaculairement, et pour l'instant assez efficacement pour faire reculer le ministre. Si le soutien logistique du SNES à Paris nous a été précieux, si l'implication de plusieurs sections académiques et départementales a été sans faille, nous ne comprenons pas que le S4 ait accordé au projet de réforme de notre statut un accueil aussi favorable, et qu'il ne soit sorti de sa grande discrétion lors du conflit (revendiquée le 18 janvier à Paris) que pour se féliciter publiquement "d'avancées significatives" une semaine avant notre grande journée de mobilisation !

Les promesses d'austérité contenues dans les annonces récentes de l'exécutif, suivies de propos tenus puis démentis de Peillon sur nos rémunérations, nous confirment dans l'idée que l'abrogation des décrets de 50 ouvrirait un boulevard à la baisse de nos rémunérations, à la dérèglementation de notre statut et à un accroissement de notre charge de travail.

C'est vrai en CPGE : les ORS actuelles, certes imparfaites, représentent néanmoins correctement la réalité de notre charge de travail ; ce qui pose problème est le recours massif du ministère non à des postes mais à des heures supplémentaires... dont il ose nous reprocher d'abuser ! Ainsi, l'enseignement d'informatique (2 ou 3 h / semaine en CPGE scientifiques) sera assuré presque partout en heures sup par des collègues déjà en place (ou des universitaires, mais avec un statut de contractuel, donc une rémunération dérisoire). En allemand, en lettres classiques, où les fermetures et changements d'intitulés de postes menacent déjà, la fin de nos ORS ouvrirait la voie à des évictions massives de collègues.

Mais c'est vrai aussi dans le secondaire : en quoi la nécessité d'effectuer 10 h en 1^{ère} et T^{ale} pour obtenir une "pondération d'1,1 (= 1 HSA) est-elle un progrès par rapport à la situation actuelle où une heure de décharge est accordée pour un horaire moindre ?

Dans la dernière version des "fiches GT" sur lesquelles le ministre se fondera pour mettre en œuvre son projet le 27 mars, nos garanties statutaires ne sont absolument pas préservées. Ou bien le SNES est capable d'obtenir une transformation profonde du projet Peillon — et il ne l'a pas encore prouvé —, ou bien il doit maintenant exiger son retrait. Le Congrès est le lieu et le moment pour prendre une décision.

Les syndiqués SNES enseignant en CPGE
au lycée Carnot de Dijon